
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVII • 2019

PORNIC ET LE PAYS DE RETZ LES TRANSFORMATIONS PAYSAGÈRES DU LITTORAL



ACTES DU CONGRÈS DE PORNIC 6-7-8 SEPTEMBRE 2018
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Nantes en Bretagne ?

Contribution de la toponymie et de la dialectologie

La question de l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne revient régulièrement dans l'actualité. C'est à chaque fois une bonne occasion pour certains de se gausser de ce qu'ils pensent être une ridicule manifestation de provincialisme passéiste.

Deux ouvrages récents apportent leur contribution au débat¹ :

- LUÇON, Bertrand, *Noms de lieux bretons du Pays Nantais*, préface d'Antoine Châtelier, Fouesnant, Yoran embanner, 2017, 508 p.

- MATHÉLIER, Yves, *Le breton parlé dans le pays guérandais*, ar gwenranneg, *mémoire d'une amnésie*, Fouesnant, Yoran embanner, 2017, 506 p.

On dit les Bretons intéressés par la toponymie, mais la plupart du temps ils se contentent d'explications amusantes ou romantiques pour quelques lieux auxquels ils sont personnellement attachés. Lorsqu'il leur arrive de questionner un spécialiste présumé et que ce dernier ose émettre quelques doutes au sujet des fariboles locales, il n'est généralement pas très bien reçu. Bertrand Luçon rappelle courageusement (p. 23) ce qui reste pourtant une évidence, c'est-à-dire qu'« on n'insistera jamais assez sur la nécessité de disposer de formes anciennes », car « interpréter les noms de lieux à partir de leur seule forme contemporaine revient à pratiquer l'art de la divination ». Cette déclaration de principe est rassurante, de même que le soin pris par l'auteur pour détailler ses sources écrites et orales, établir le cadre général de l'étude, tenter de tenir compte de l'évolution de la langue bretonne, etc. Pas étonnant que « la somme de travail effectuée par B. Luçon durant toutes ces années [...] soit] difficilement imaginable ».

B. Luçon signale (p. 24) que, pour ne pas nuire « à la lisibilité et à la concision de l'ouvrage », il ne fournit pas toutes les formes relevées pour les toponymes étudiés. C'est sans doute dommage. Ce regret est tempéré par le fait que « dans le cas de toponymes présentant une évolution complexe », il propose un grand nombre de formes. Autre regret de portée générale : la présentation alphabétique, dite, paradoxalement peut-être, « synthétique » par l'auteur. Le même motif est invoqué, à

1. On pourra lire également dans ce volume le compte rendu de Jean Le Dû de ces deux ouvrages, p. 577-583.

savoir le « volume d'informations traitées » (p. 31). L'inconvénient, me semble-t-il, est précisément d'éliminer ainsi le contexte précis dans lequel chaque toponyme apparaît, contexte qui permet, assez souvent, de le situer et de le comprendre². D'ailleurs, le préfacier de l'ouvrage (p. 11) n'a pas tout à fait tort lorsqu'il établit un parallèle entre recherche toponymique et archéologie. Un artefact arbitrairement soustrait à son milieu risque fort d'être un artefact muet, ou, au moins, difficile à utiliser. Un nom de lieu privé du support d'éléments divers repérés dans la même « strate » que lui, ne pourra guère être traité que par étymologie « populaire », c'est-à-dire maltraité. Il est une autre convergence avec l'archéologie moderne que les amateurs de noms de lieux semblent négliger : la nécessaire définition des « strates » en question, et des changements (lexicaux, certes, mais aussi phonologiques) liés à chacune. Dans l'idéal et en théorie, le toponymiste tente donc de localiser et d'identifier ses « objets » linguistiques dans la zone de tangence d'une abscisse syntagmatique et d'une ordonnée paradigmatique précises. Cette tâche devient très ardue si l'on part d'une liste alphabétique.

Cela dit, puisque l'utilité générale de cet ouvrage ambitieux n'est pas contestable, je vais simplement égrener au fil des pages quelques remarques que j'espère susceptibles d'attirer l'attention de B. Luçon, ainsi que des lecteurs des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, sur des problèmes divers.

(p. 36) B. Luçon signale qu'au procès de canonisation de saint Yves, à Tréguier en 1330, plusieurs témoins guérandais sont entendus en breton. Il est sans doute d'utile de rappeler que l'un des quatre chanoines-interprètes de ce procès venait de Mesquer (bastion guérandais du breton jusqu'au début du XIX^e siècle, nous dit-on p. 43), mais qu'il n'était pas là pour entendre les propos de ses seuls voisins ; il a, comme ses confrères, officié avec des témoins de tous les recoins de Basse-Bretagne. Ce qui prouve que l'éclatement dialectal dont certains parlent beaucoup, n'était (n'est) qu'une vue de l'esprit³.

À la même page, la longue liste que B. Luçon présente comme des « prénoms bretons » du XV^e siècle, ressemble furieusement à une liste de noms de famille. Il est vrai qu'il n'est pas toujours aisé de faire la différence, puisque les uns et les autres sont issus de *nomina* vieux-bretons.

(p. 61) Il arrive, comme ici probablement, que les affirmations de l'auteur à propos d'éléments de la langue bretonne soient imprudentes ou imprécises. En l'occurrence,

2. Par exemple, des deux Cosquer de Langonnet, *Cozker*, 1447, *Cozkaer*, 1550), l'un est devenu *Cosquer Trefflan*, 1678, ce qui situe le village dans la frairie de la Lande (alias frairie de l'Abbaye), et l'autre *Cosquer an hent meur*, 1637, soit le Cosquer (près) du Grand Chemin, c'est-à-dire la voie ancienne qui venait du Faouët et se dirigeait vers Carhaix.

3. Voir à ce sujet, JACKSON, Kenneth Hurlstone, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1967, p. 37-38.

dire que l'indispensable adverbe *ket* est aussi un substantif (signifiant « rien [du tout] »), mais seulement en vannetais, est péremptoire. Cet usage de *ket* est bien connu aussi en haute Cornouaille et Trégor, d'où sa présence dans mon parler natal du canton de Callac (Côtes-d'Armor). J'ai d'ailleurs relevé deux dictons locaux dans lesquels le lexème en question fonctionne ainsi⁴.

Et il ne s'agit là que d'un terme. Lorsque l'auteur attire l'attention sur « Quelques spécificités de la langue bretonne », p. 72-73, on s'interroge. La formulation du passage traitant (beaucoup trop brièvement) des mutations consonantiques semble contestable, à commencer par l'emploi du mot « altération » à leur sujet. Quant aux cinq maigres lignes attribuées aux « sandhis externes », elles sont encore plus critiquables. Le sandhi n'est pas « strictement phonétique », il est clairement phonologique, d'où l'existence, dans la langue parlée des bretonnants de naissance, de jeux de mots basés sur le sandhi. Dire « ce processus [est] différent des mutations » relève d'une lapalissade inutile autant qu'erronée. La plus productive des mutations, la lénition, repose bien sur l'opposition de sonorité qui concerne les consonnes plosives et les consonnes spirantes, exactement comme le « sandhi de base ». La principale différence est que ce type de sandhi est un phénomène phonologique inévitable et intangible (sous peine de barbarisme) d'assimilation régressive⁵, alors que les mutations ressortissent à la morpho-phonologie, d'où leur variabilité dans l'espace et dans le temps. Il faudrait une cinquantaine de pages pour traiter rapidement de ces deux sujets. Ce sera pour une autre fois.

Impossible, néanmoins, de quitter les « spécificités bretonnes » sans glisser un mot à propos de l'épineuse question de l'accentuation, laquelle n'est même pas mentionnée dans ce chapitre. L'observation de l'évolution des formes anciennes dans le corps de l'ouvrage y renvoie pourtant sans cesse. Ainsi, B. Luçon range-t-il logiquement les toponymes actuels Quelnet avec les Queneleux et Quenelec sous l'entrée normalisée moderne *Kelenneg*, « houssaie » (p. 329), parce qu'il suppose sans doute, bien qu'il ne le dise pas, que la forme Quelnet est due à la chute de la voyelle pré-tonique ou post-tonique dans un mot à accent final ou antépénultième. *Idem* pour Bodelneuf, tiré de Bodaleneuc 1544 (p. 82), alors que Kercredet, de Quercaradeuc 1452 (p. 103) implique un accent pénultième. Difficile de parcourir une page sans tomber sur un problème d'accent. Rien d'étonnant à cela, l'accent, et ses déplacements historiques, est lié à l'évolution de la langue depuis l'époque du brittonique. B. Luçon en est conscient, et cela l'amène à écrire noir sur blanc (mais il faut quand même attendre la page 417) : « Il faut donc donner raison à

4. Voir PLOURIN, Jean-Yves, *Tammoù gwaskin*, Brest, Armeline, 2005, p. 242.

5. Une assimilation « régressive » est ainsi nommée parce que c'est le phonème initial du second élément qui impose son caractère, voisé ou non, au phonème consonantique final de l'élément précédent. D'où le changement de graphie (même pour l'état civil), entre Coat et Coadic (Coat + -ic), entre Coadic et Coadigou (Coadic + -ou), etc.

Jean-Yves Plourin, selon qui la partition du domaine bretonnant en deux grands dialectes était chose faite au XI^e siècle au plus tard ». Eu égard à cette marque insigne de bon goût linguistique, il sera nécessairement beaucoup pardonné à l'ouvrage, même si ce commentaire est bien trop succinct, voire squelettique, pour être tout à fait clair et convaincant

(p. 75) « *Cun*, “chien, loup” » est détecté à Tréguen (Batz), Trégun en 1491. Faisons appel à Léon Fleuriot dont l'érudition ne lasse pas ; il dit, à propos de la glose *Cun runt* :

« Le sens de *Cun* est ici “sommel” ; on trouve cet élément dans des noms de lieux v. bret. Comme *Lan-cun*, *Tref-cun* C. Landévennec, p. 555 ; *cun* se trouve aussi dans de nombreux noms propres de personnes et alterne avec *con*, ex. *Cunan*, *Conan*, dérivé de *cun* avec une terminaison de diminutif *-an*. Dans l'explication de cet élément *cun*, *con* d'innombrables noms d'hommes v. bret.v.gall., on n'a pas assez tenu compte de cette glose pourtant connue depuis longtemps. Sous la graphie *cun* on trouve en effet plusieurs mots d'origines différentes devenus synonymes. Toute la question est très embrouillée... Le gallois moyen *cun* “seigneur, chef” [...] peut être analogue à *cun* “sommel”, employé dans un sens figuré ; par contre *cun* “meute, armée”, se rattache au nom du “chien” ; enfin *cun* “beau” est rapproché du vieil irlandais *cuan*, *cuan-dae*, du gaulois Counos⁶. »

L'étymologie de Trégunc (Finistère) pourrait aussi inciter à une certaine circonspection dans l'analyse du nom de lieu de Batz. La prononciation en breton moderne, qui est pour nombre de toponymistes le seul critère recevable, est Tregon, forme qui pourrait renvoyer au *con*, *cun* du vieux-breton/vieux-gallois. Mais Trégunc, la graphie actuelle, pourrait faire penser à la commune voisine de Concarneau (Conc, 1279, Buezec Conc, 1325)⁷, et donc au sens de « baie, anse ». C'est sans compter sur les formes du XI^e-XII^e siècle : (*Plebs*) Treguenc, et, nous dit Bernard Tanguy :

« Si le toponyme paraît bien avoir comme premier élément le vieux-breton *tre*- “au-delà”, et non le vieux-breton *treb* “village”, en moyen-breton *tref*, le second terme n'est pas sans évoquer le vieux-breton **kenk* “branche”, conservé dans le dérivé *kenkiz* “plessis”. Ce mot pourrait, en ce cas, avoir, à l'instar du gallois *cainc*, le sens dérivé de “bras de mer”. Cependant, l'éventualité d'un pluriel interne du breton *konk* “anse, baie” n'est pas moins plausible⁸. »

(p. 75) « Guellan » est considéré comme un nom de personne tiré « du verbe *guel*, “vue” ». Le verbe en moyen-breton est *guellet* dans la *Catholicon* (1499), issu de *guel*, *uuel* en vieux-breton. L'étymon proposé (« *guellan* ») est douteux,

6. FLEURIOT, Léon (et EVANS, Claude, pour « Part II »), *A Dictionary of Old Breton, Dictionnaire du vieux breton, Historical and Comparative*, Toronto, Prepcorp Limited, 1985, p. 125.

7. TANGUY, Bernard, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1990, p. 224-225.

8. *Id.*, *ibid.*, p. 225.

pour des raisons de phonologie, régulièrement manifestées dans la graphie par une opposition entre -l- et -ll- (*idem* pour -n- et -nn-, etc.), lesquels ne sont pas librement interchangeables, même en breton moderne. Il existe bien un nom de famille qui se rapproche de « *guellan* », c'est (Le) Guellanff, variantes Guelhaf, Guellaf, superlatif moyen-breton possible de *mat*, « bon ».

(p. 76) Il est difficile d'admettre que Trelegand et Trelican viennent de *Treb Haelican* « par contraction » ! Nombre d'autres *nomina* vieux-bretons en *-ican* sont tout aussi suspects.

Trélogo/Trologo/Trélagot : le préfixe est-il *Trev-*, ou *Tro (u)*, « vallée » ? D'après les dates fournies, il semblerait que ce soit *Trev-*. Néanmoins, René Largillière⁹ signale un Traoulogot en Saint-Connan (canton de Saint-Nicolas-du-Pelem, Côtes-d'Armor), lequel fait écho à un Troulaugaut de Priziac (canton du Faouët, Morbihan) que j'ai déjà commenté dans ces colonnes¹⁰. Que le premier élément remonte aux vocables vieux-bretons *treb* ou *tnou*, il semble difficile de suivre B. Luçon et de voir des « souris » en second élément. R. Largillière¹¹ donne Logot, Logat (d'où Trélagot à Donges ?) comme anthroponyme, et même hagianyme, ce que confirme Joseph Loth¹². Et on n'oublie pas les nombreux Botlogot, certains ayant disparu (comme au Faouët), ou ayant glissé vers Bourlogot (Langonnet).

(p. 77) Il semble également délicat de discerner, à Trémorrel, un nom de personne vieux-breton **mach-uuoret*, non attesté, d'autant que *mael-uuoreth* existe¹³ et peut expliquer Tremehoret, surtout si l'accent appliqué était pénultième.

(p. 79) L'étymologie proposée pour Trégorvel est encore plus discutable. Pourquoi inventer un mot **korvell*, qui serait le pendant breton du gallois *cyrfyll* ? Je doute d'ailleurs que ce mot gallois soit présent dans la toponymie : variante avec inflexion vocalique de *corffyn*, « petit corps, tronc, buste », il ne semble pas à sa place dans un nom commençant par le vieux-breton/vieux-gallois *treb-*.

Il faut sans doute résister à la tentation, permanente chez certains, de piocher sans discernement dans un dictionnaire gallois à chaque fois que leur lexique de breton moderne n'apporte pas immédiatement la solution.

Qu'il y ait plus de convergences qu'on ne le pense parfois entre le lexique onomastique du vieux-breton et celui du vieux-gallois, c'est un autre sujet, passionnant, et susceptible d'éclairer certains aspects de la colonisation de l'Armorique (occupation

9. LARGILLIÈRE, René, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, Plihon et Homy, 1925, réimp. Crozon, Armeline, 1995, p. 347.

10. PLOURIN, Jean-Yves, « Questions d'onomastique bretonne, à partir de quelques exemples relevés en pays d'Ellé », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xciv, 2017, p. 191-192.

11. LARGILLIÈRE, René, *Les saints...*, *op. cit.*, p. 153-154.

12. LOTH, Joseph, *Les noms des saints bretons*, Paris, H. Champion, 1910, p. 81.

13. *Id.*, *Chrestomathie bretonne*, Paris, E. Bouillon, 1890, p. 179.

des sols, élevage, mode de vie...). Et, après tout, vieux-breton et vieux-gallois ne sont guère que deux mots pour une seule langue jusqu'au XI^e siècle¹⁴.

Le commentaire précédent vaut pour un nombre conséquent d'étymologies proposées dans l'ouvrage. Ainsi, p. 203, pour expliquer Ranzégat et Ranséga, l'auteur renvoie au gallois *dygas*, qu'il traduit par « doux » (sans doute sur la foi du même ouvrage « de référence »?). Or, pour le monumental et difficilement contestable *Geiriadur Prifysgol Cymru* (alias *The Standard Historical Welsh Dictionary*, disponible sur internet grâce au Canolfan Uwchefrydiau Cymreig a Cheltaidd, de l'Université du pays de Galles), *dygas*, *digas*, signifie « odieux, hostile » quand il est adjectif, et « haine, ennemi » en tant que substantif. Ces acceptions sont *a priori* incompatibles avec un emploi en onomastique brittonique ancienne. Par ailleurs, la quasi-homonymie entre *dygas*, « odieux », et *di-gas*, « gentil, aimé », est imputable à la confusion des préfixes vieux-bretons/vieux-gallois, en particulier de : *do-* (qui évolue en *dy-* en gallois) et de *di-* (privatif), détail de morphologie dont il faut bien sûr se méfier, et qui continue à avoir quelques conséquences en breton moderne. Pour plus de précisions, on se tournera vers les explications de Léon Fleuriot¹⁵, lesquelles sont à comparer avec ce qui en est dit par K. Jackson¹⁶.

(p. 80) Dans le même ordre d'idées, B. Luçon fait bien d'affubler *hen (d) treb* d'un astérisque dubitatif. Le terme n'est en effet pas attesté en vieux-breton, alors qu'il est bien documenté en gallois, où *hendref* est synonyme de *gaeafdy*, pour désigner une « résidence principale (d'hiver) », par opposition avec *hafod*, *hafoty*, « estive ». Aux toponymes gallois en *hafod* répondent les *hanvot* et *hanvec* bretons. Il serait effectivement intéressant de prouver que **hendre (b)* a bien existé dans notre péninsule.

(p. 88) Pour expliquer Léchet, B. Luçon suppose hardiment un vieux-breton *les-*, « cour seigneuriale », suivi de *ched*, « gîte (de lièvre) », lequel est un emprunt roman en moyen-breton tardif. Autant dire que l'anachronisme guette, ou, si l'on veut, que l'association naturelle des deux éléments paraît difficile. Mais Jean Piette résout la question, dans un livre¹⁷, qui n'a pas l'heur, et ce n'est pas le seul ouvrage sérieux dans ce cas, de figurer dans la bibliographie fournie par B. Luçon. On y trouve pourtant, p. 125 : « *git, lair*; Fr (ench) "gîte" ».

14. Voir CHARLES-EDWARDS, Thomas Mowbray, *Wales and the Britons, 350-1064*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 1-28.

15. FLEURIOT, Léon, *Le vieux-breton, éléments d'une grammaire*, Paris, Klincksieck, 1964, p. 376-378 (aux paragraphes traitant de *de-*, *di-* [séparatif ou privatif], *di-* [intensif-], *do-* [issu de *to-*] et *do-* péjoratif).

16. JACKSON, Kenneth Hurlstone, *A Historical Phonology...*, *op. cit.*, p. 145-149, au passage intitulé : « *The vowels in British pretonic prefixes* ».

17. PIETTE, Jean Raymond François, *French Loanwords in Middle-Breton*, Cardiff, University of Wales Press, 1973.

Toujours p. 88, proposer, même avec astérisque, **Lez-gozh* comme origine de Ligoux, c'est oublier qu'il n'y a pas de lénition (mutation adoucissante) après un nom féminin singulier dans un adjectif commençant par p, t, k (à moins, éventuellement, que le nom en question ne se termine par une voyelle, une liquide ou une nasale).

(p. 95 à 131) Les nombreuses pages nécessairement dévolues à *Kêr*, sont intéressantes, bien que les formes anciennes fassent souvent défaut.

(p. 99) Pourquoi attribuer le second élément de Kerrofray (Keraufre, Keraufrey) au germanique *Adalfrid*, alors que J. Loth¹⁸, déjà en 1890, voit dans Aulfret, les termes vieux-bretons *alt*, « hauteur, éminence », et *brit*, « pensée, intention ». On note au passage, lorsque l'on est friand de sandhi, qu'*Alt-frid* (852), et *Alfrit* (871), marquent déjà ce phénomène dans la graphie. C'est un sandhi que l'on peut raisonnablement qualifier de « complexe », dans lequel le -f- apparaît parce qu'il est labial comme le b- de *brit*, tout en étant dental comme le -t de *alt* ; surtout f- est sourd (dévoisé) comme t-, selon la constante des assimilations à la jointure dans les composés fixes, hier comme aujourd'hui. Il est aussi évident et remarquable, à la lecture de la *Chrestomathie*, que le sandhi n'est pas la seule solution possible aux problèmes posés par la composition, puisque *Alt + Brit* peut aussi produire la forme *Alurit* en 879, soit *-urit* en second élément, par lénition du b- de *-brit*. La variation « libre » entre sandhi et lénition en vieux-breton ne semble pas avoir suscité beaucoup de commentaires. La *Chrestomathie* n'est pourtant pas avare d'exemples, tels *Rabili* et *Rat-uili* (à partir de *Rat + Bili*), pour le nom d'un personnage mentionné deux fois dans la même charte du cartulaire de Redon en 843.

(p. 106) Les leçons proposées sont bien trop tardives (fin xvii^e siècle) pour admettre que Kerdorguet doive son nom au vieux-breton *dolguoaed*, « potamot ». On ne sait d'ailleurs pas par quel cheminement cette plante aurait pu donner un anthroponyme. Les formes du nom de famille guérandais relevé, Le Dorguez ou Dorgoez, sont d'une antiquité suffisante (1418 et 1431) pour estimer que le -r- est d'origine ; on pourrait donc tout aussi bien supputer que ce nom remonte au vieux-breton *dorguid*, « devin, sorcier ».

(p. 139) « *Roud*, "route", emprunt au français, apparaît dans L'Isle du Gouroute ». Le contexte d'une « île », prairie presque cernée de deux cours d'eau, permet aussi bien d'y voir le breton *roud* « rivière » : « La carte "ruisseau" de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* (ALBB)¹⁹ donne à Crozon et Plomodiern (Finistère) le mot *rodo*, qui signifie ordinairement gué. Mais les cadastres de la presqu'île suggèrent

18. LOTH, Joseph, *Chrestomathie...*, *op. cit.*, p. 105, 111 et 187.

19. LE ROUX, Pierre, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, Editions armoricaines, 1977. La publication des six fascicules de la première édition s'est étalée entre 1924 et 1963, chez divers éditeurs. Les enquêtes datent pour la plupart de 1911, 1912 et 1913.

d'y voir originellement un pluriel qui, par attraction homonymique, s'est confondu avec *rodo*, *roudou*, « gué²⁰ ».

(p. 179) « *Karnell*, “charnier, ossuaire” » : Le Garnal (Batz) était Carnel en 1628, nous dit-on. Carnal Vihan et Carnal Vras, en Priziac (Morbihan), qu'un imprudent annonce comme étant la preuve définitive des combats entre les Bretons de Morvan et les Francs de l'empereur Louis, étaient aussi Carnal en 1633, alors que juste deux siècles plus tôt, le village s'appelait Kernaël, 1421. De même, le Carnal de Lorient était Kerner 1409, Kaerner 1421. Par ailleurs, le *Catholicon* (édition 1499) ne donne à « carnal », emprunt récent à l'époque, que le sens de « reliquaire ».

B. Luçon fait bien de terminer le passage sur une note prudente.

(p. 183) « Un nom de personne ou un collectif *Bouc'haleg, formé sur *bouc'hal*, “cognée, hâche” [*sic*] ou un collectif » ; l'explication paraît due au manque d'inspiration, et à l'emploi malheureux d'un terme (collectif ?) dont les contours sémantiques et grammaticaux sont d'ailleurs bien flous²¹. La tenue de Bochallec (Pénestin) qui justifierait cette interprétation est bien plutôt un *bochad-haleg*, « bosquet de saules » qu'un improbable « lieu où abondent les cognées ». Mais qui sait ? Ici encore, on manque de formes anciennes (antérieures à la période du breton pré-moderne).

(p. 239) « Le vannetais *penn arall*, “autre bout” » explique le village de Penneral (Piriac). Pourquoi pas plutôt *pennc'hêr-all*, « l'autre bout du village ». Voir E. Ernault qui donne : *penhêr*; *pannêr*; « village, hameau, habitation, bout, issue, sortie d'un village²² ».

(p. 245) Le Mainglas, Le Minglasse sont expliqués par *maen glas*, « schiste, ardoise ». Tirer un nom de lieu d'une seule ardoise repérée dans un paysage paraît improbable. La forme de 1663, Maingla, aurait dû faire hésiter, car elle suggère plutôt *mengleu* (z), « carrière, mine », cousin des termes gallois *maenglawdd*, *mwyngladd*. Le toponyme Mengleuz est fréquent en Basse-Bretagne centrale.

(p. 283) « **Skal*, bretonnisation du mot “escale” » expliquerait, par fausse coupe, Le Scall (Le Pouliguen) et Le Scal (Pénestin). À moins que la forme Lescalen, 1679, qui rappelle Scalennou à Bannalec (et était Scalen en 1539), n'oriente vers le vieux-breton *scal*, « chardon(s) », variante sans voyelle prosthétique de *oscal*²³. Cette variante s'observe dans Noscaleguy (*An Oscalegi*, « les chardonnières ») à Ambon²⁴.

20. TANGUY, Bernard, *Les noms de lieux, toponymie descriptive, Studi*, n° 3, Rennes, Centre régionale de documentation pédagogique (CRDP), 1975, p. 87.

21. PLOURIN, Jean-Yves, « Continu et discontinu dans le groupe nominal », *La Bretagne linguistique*, n° 14, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), 2009, p. 143-175.

22. ERNAULT, Emile, *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye, 1919, p. 180.

23. FLEURIOT, Léon, *Dictionnaire du vieux-breton...*, *op. cit.*, p. 302 et p. 551.

24. TANGUY, Bernard, *Les noms de lieux...*, *op. cit.*, p. 111.

(p. 319) « **er goh haleg* » : cette reconstruction et sa traduction (« le vieux saule ») méritent bien leur astérisque pour de vulgaires brouilles grammaticales et sémantiques. On propose donc de rapprocher la forme (pas très ancienne, 1676) trouvée : Gohellec, des termes suivants : *goahék*, adjectif, « marécageux²⁵ », *gwazhell (enn)*, « fondrière²⁶ » (sans oublier Le Gouahel, nom de lieu de Lanvénege (Morbihan)). Mais sans certitude.

(p. 344) Il faut bien dire un mot du *skann*, « saline, rangée d'œillets » que B. Luçon considère n'avoir été en usage qu'au pays de Guérande. Affirmer d'emblée que le lexème procède du latin *scamnum* semble imprudent. J. Loth lui-même, qui se risque à corriger (« *salina* *Scamnouuid* » en « *Scamn-nouuid* », ajoute en note²⁷ : « du latin *scamnum*, aujourd'hui *skaõñ* ? ». Le point d'interrogation fait une légère différence. Le mot *scamnum* se trouve bien, au paragraphe intitulé : « *Household, kitchen, food and furniture* », de la liste de vocables latins (empruntés par le bretonique du II^e second au V^e siècle de notre ère) dressée par K. Jackson²⁸. Le second point à considérer, une nouvelle fois, et qui pourrait expliquer le point d'interrogation de J. Loth, est le suivant : quel lien sémantique peut-il y avoir entre un tabouret, un escabeau (puisque tel est le sens de *scamnum*, et celui de *skaõñ*, son descendant en breton moderne) et des lieux de salinage ?

Les leçons du XV^e siècle que donne B. Luçon : Sca (n) ffne, Scanne, présentent la même variation possible de prononciation que le gallois *ysgafn*, *ysgawn*, terme à propos duquel le *Geiriadur Prifysgol (op. cit.)* dit clairement : « *mae'r bwlch amserol a semantig yn erbyn ei gysylltu â'r Lladin scamnum* », soit : « le fossé chronologique et sémantique empêche de voir tout lien avec le latin *scamnum* ». L'interrogation de J. Loth était donc pertinente. Le lexème *ysgafn/ysgawn* ci-dessus (qu'on évitera, si possible, de confondre avec *ysgafn/ysgawn/ysgon*, « léger, rapide, facile »), reste intéressant dans la mesure où le *Geiriadur Prifysgol* le traduit par : « moyette, meule, tas », notions agricoles compatibles avec l'activité des marais salants. Et le toponyme *Scamn-nouuid* du cartulaire contient ainsi sans doute un terme de métier qui a disparu par la suite.

(p. 345 à 349) Cinq pages consacrées à des noms que l'on nous dit : « munis du suffixe féminin *-ez* ». L'auteur pense, en outre, que ce marqueur du féminin aurait ce qu'il faut bien appeler un sens génitif. C'est sans doute d'une certaine audace. Il semble simplement que le sens génitif soit dû à la syntaxe pan-celtique du syntagme nominal ; un exemple suffira : *ti Yann* = « la maison de Jean ». Et donc,

25. ERNAULT, Émile, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 90.

26. PLOURIN, Jean-Yves, *Tammoù gwaskin...*, *op. cit.*, p. 195.

27. LOTH, Joseph, *Chrestomathie...*, *op. cit.*, p. 164.

28. JACKSON, Kenneth Hurlstone, *Language and History in Early Britain*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1956, p. 79. Cet ouvrage est également absent de la bibliographie proposée.

Saline Beleguees 1476, ne peut guère signifier autre chose que : « la saline des [Le] Bellec », etc. Ce suffixe *-ez/-es* (moyen-breton) provient du vieux-breton *-id, -ed* (le -d, ou -, cachant la spirante post-dentale), suffixe de pluriel. On se reportera à la grammaire du vieux-breton de L. Fleuriot (*op. cit.*, p. 230).

En conclusion, il est encore un peu tôt, semble-t-il, pour se lancer dans une « Analyse du corpus » (p. 371-421). Quelques recherches complémentaires seraient à entreprendre, tout en consolidant quelques détails linguistiques.

Revenons plutôt un instant au chapitre qui traite des saints bretons (p. 164-175), chapitre qui aurait pu logiquement précéder ou suivre celui des noms de communes et paroisses (p. 354-370), puisqu'en pays nantais, comme ailleurs en Bretagne, les deux sont liés. Et, ici comme ailleurs, les saints n'apparaissent pas au petit bonheur d'une liste alphabétique, qui dissimule, ou ignore, les « réseaux », selon le terme à la mode. J. Loth, encore lui, signalait dès la fin du XIX^e siècle²⁹ que les saints fonctionnent en « familles », monastiques et dynastiques. Le chanoine Double³⁰ confirme et analyse le phénomène. Que Guethenoc ait sa chapelle dans l'église de Saint-Guénolé à Batz, c'est normal : ils sont frères de sang. David et Téliau/Teilo apparaissent dans la liste fournie par B. Luçon, liste qui ne dit pas qu'ils sont compagnons d'études, sous la férule de Paulinus, qui se cache peut-être comme souvent sous le simple nom de Paul à Saint-Nazaire (p. 171). Saint Iltud, pilier de la chrétienté celtique, semble absent du pays nantais aujourd'hui. C'est sans compter sur le fait qu'Iltud est devenu moine sous l'amicale pression de Cadoc (présent à Sainte-Reine-de-Bretagne, Pornichet, Drefféac, Guérande), et qu'Iltud est le maître de Paul (Aurélien), Briec, Samson et Gildas. Bien d'autres saintes associations seraient à retrouver et à étudier, car l'hagiotoponymie peut aider à mieux comprendre comment les Bretons ont sciemment quadrillé leurs nouveaux territoires, du IV^e au XI^e siècle, répétant des schémas et structures qui leur étaient familiers, selon un processus d'appropriation parfois hautement symbolique.

Tous les noms de communes (p. 354 à 370) ne renvoient pas à des saints fondateurs, certains indiquent une particularité du paysage, comme Blain, qui procède, dit B. Luçon « selon toute vraisemblance du vieux-breton *blaen*, "hauteur, sommet". Ce bourg occupe de fait une pente douce en bordure de l'Isac ». Rien ne semble pouvoir contredire ce point de vue. L'étymologie est manifestement moins évidente pour Carquefou (racines latine, scandinave ou brittonique ?), Guenrouët (la proposition d'Ogée relève de la légende), etc. Pour Guéméné-Penfao (p. 359-360), on est satisfait de voir que B. Luçon ne tombe pas dans le piège de l'homonymie apparente avec Guéméné-sur-Scorff. Il est vrai que le problème est réglé depuis Joseph Loth, et personne n'est venu remettre gravement en cause ses propositions³¹. À l'origine de

29. LOTH, Joseph, *Chrestomathie...*, *op. cit.*, p. 203.

30. DOBLE, Gilbert Hunter, *Lives of the Welsh Saints*, Cardiff, University of Wales Press, 1984, p. 145.

31. LOTH, Joseph, *Chrestomathie...*, *op. cit.*, p. 196-197.

Guéméné-sur-Scorff (Quemenet-Guegant 1283), ainsi que de Quéménéven (Kemenet-Maen 1267), du doyenné des Bois (Kemenet-Heboe 1037) et de l'archidiaconé de Kemenet-Ili (*Commendatio Ili* au XI^e siècle) se trouve le terme que L. Fleuriot écrit *kemened*³². Là où J. Loth voit une racine *kemenn-*, L. Fleuriot envisage la confusion de deux termes, l'un du latin *commendo* (qui donne *kemenn-*), et un autre tiré du vieux-breton **com-ben-et*, « partage, division », ce qui fait dire à B. Tanguy : « Il s'agirait, en somme, d'un fief taillé pour un vassal et confié à sa garde³³ ». La traduction que donne B. Luçon : « *kemened*, "fief" » est donc simplement un peu maigre. Par contre, l'étymon de Guéméné-Penfao) est un composé vieux-breton : *Winmonid*, 852, qui devient logiquement *Wenmened* en moyen-breton (« forme archaïque avec affection vocalique notée », dit L. Fleuriot³⁴. À la traduction par « montagne blanche » de B. Luçon, on pourra préférer l'explication de L. Fleuriot : « Le sens de *win*, ici comme dans beaucoup d'autres exemples est plutôt « favorable, heureux » que « blanc ». *Kemened* et *Winmonid* (puis *Wenmened*, puis **guemene* sans doute) sont tous deux Guéméné depuis longtemps, et cela peut-être sous l'effet de l'attraction d'un troisième terme vieux-breton : *guomone*, « juridiction, territoire³⁵ ». Cela dit, le point qui mérite toujours réflexion, c'est l'interprétation du second élément : Penfao.

Pour cela, B. Luçon nous renvoie à son traitement du lexème « faou », au paragraphe des « Autres arbres, arbustes et parties d'arbre », p. 317-323. On lit : « Le type penn faou, bout du bois de hêtres, explique quant à lui Guéméné-Penfao ». Suit une liste de toponymes de différentes communes du pays nantais auxquels l'auteur attribue la même origine et le même sens. Il me paraît abusif de considérer de façon univoque tous les toponymes du genre *pennfaou* comme se rapportant à une espèce végétale. C'est, objectera-t-on, ce que fait B. Tanguy en 1975 dans la partie intitulée « Toponymie descriptive » d'un ouvrage qui reste indispensable³⁶ : « pour désigner l'unité, on a recours également au mot *penn*, tête ; ainsi Penfao, dans Guéméné-Penfao (L.-A.) ». Il a pourtant été pris d'un léger doute puisqu'il précise, en bon connaisseur de la langue : « L'utilisation de *penn* est surtout fréquente dans les mots dont la terminaison ne se prête guère à l'adjonction du suffixe singulatif, comme *kelenn*, houx, d'où les Penquelen, Penguelen, Penhélén ». En effet, un suffixe en -n ajouté à un terme finissant en -n (*kelenn*, « houx », *kistin/kesten*, « châtaignier ») n'est pas très audible, quel que soit le type d'accent tonique employé. Cette hésitation l'a sans doute poussé à approfondir la question, car dès 1990, dans son dictionnaire des noms

32. FLEURIOT, Léon, *Dictionnaire du vieux-breton...*, op. cit., p. 500.

33. TANGUY, Bernard, « Les pagi bretons médiévaux », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXX, 2001, p. 393-394.

34. FLEURIOT, Léon, *Dictionnaire du vieux-breton...*, op. cit., p. 330.

35. *Id.*, *ibid.* *Dictionnaire du vieux-breton...*, op. cit., p. 197 et 474.

36. TANGUY, Bernard, *Les noms de lieux...*, op. cit., p. 53.

de communes du Finistère³⁷, et se démarquant ainsi du maître J. Loth³⁸ qui voit des « hêtres » dans le « *pagus en Fou* » mentionné dans le cartulaire de Landévennec, B. Tanguy dit clairement : « que l'hypothèse d'un descendant du latin *fagus*, hêtre, n'est pas satisfaisante pour le nom du pays, qui résulte, comme l'indique la variante *in Pou*, au XI^e siècle, d'une mutation de p en f [...]. Cette dénomination par le vieux-breton *pou*, issu du latin *pagus*, s'explique par le démembrement, sans doute vers le X^e siècle, du Poher, ou pays de Caer ». Une explication identique se retrouve, dans le même ouvrage, p. 153, à propos de Plonévez-du-Faou : « La dénomination “du Faou” se réfère au pays » dans lequel est située cette paroisse ancienne (ancienne malgré le nom, lequel fait allusion à la séparation de Plonévez de la paroisse primitive de Plouyé). Le nom, dit B. Tanguy à nouveau, « procède en fait d'une forme mutée du vieux-breton *pou* [...] et n'est qu'une forme abrégée de *Poucaer*, aujourd'hui le Poher ». Que ce passage de p à f soit à considérer comme une “mutation”, ou comme un sandhi à la jointure de ce qui était traité comme un composé fixe, n'a que peu d'importance. L'essentiel est que L. Fleuriot voit, en 1985, le même phénomène expliquer (Guéméné-) Penfao : « *Spirant mutations after penn, which are not uncommon, have turned some pou into faou, “hêtres”, “beech-trees”*. Cf. *Guéméné-Penfao, from *Penn phow, “capitale de district”, “district capital”*. *That is also likely in Kastellnevez ar Faou*. Cf. *Plonevez-du-Fou in cartulaire de Landévennec* [...] : *Plueu Negueud in Pou*³⁹ ». Il est intéressant de noter que lui aussi a changé d'avis, et qu'il annule ainsi un passage du chapitre des « Emprunts au latin » de sa grammaire du vieux-breton de 1964, passage dans lequel il considérait « *Fou*, “hêtre”, dans *pago en fou* » comme un exemple de la conservation du f- initial latin⁴⁰, ici de *fagus* ». Il n'est jamais interdit, cette mésaventure en terrain diachronique le démontre, de se corriger au fil des années et des publications. En tout cas, certains, et non des moindres, ne rechignent pas à le faire.

Les excès d'une lecture trop littérale et monosémique du paysage et des toponymes qu'il inspire parfois, ont été dénoncés depuis longtemps au pays de Galles, notamment par Sir Ifor Williams (1881-1965). Ce savant a inauguré une approche philologique rigoureuse de la poésie en vieux-gallois, et, parallèlement, puisque poésie ancienne et onomastique sont liées, a jeté les bases d'une onomastique sérieuse. Son livre *Enwau Lleoedd (Noms de lieux)*, marque un tournant dans la discipline⁴¹. Pour ce qui est de la nécessaire quête des formes anciennes, dont il déjà été question plusieurs fois, on lui doit (p. 40) une formule lapidaire, presque une maxime : « *Ni thâl dim ond hen gofnodion, a gorau po hynaf* » (soit : « il n'y a rien qui vaille les documents anciens, et plus ils sont vieux, mieux c'est »). Et dans *The Beginnings of Welsh Poetry*,

37. *Id., ibid., Dictionnaire des noms de communes...*, op. cit., p. 69.

38. LOTH, Joseph, *Chrestomathie...*, op. cit., p. 129.

39. FLEURIOT, Léon, *Dictionnaire du vieux-breton*, op. cit., p. 541.

40. *Id., Le vieux-breton...*, op. cit., p. 162.

41. WILLIAMS, Ifor, *Enwau Lleoedd*, Liverpool, Hugh Evans a'i Feibion, 1945.

un ouvrage publié après sa mort grâce à son élève Rachel Bromwich, il expose clairement, entre autres faits, que les noms de plantes et d'arbres peuvent aussi être des noms de personnes, et donc paraître dans des toponymes⁴². Proche parent du mot breton *kelen(n)*, « houx » (mentionné plus haut p. 11), *Celyn* et *Celyn(n)in* sont des anthroponymes, et on trouve, sans surprise Llangelynnin, paroisse du comté de Merioneth ; l'église y est dédiée, non pas à un arbuste épineux, mais à Celynnin ap Helig⁴³. À Llanpumsaint, en Carmarthenshire, l'un des 'cinq saints' qui expliquent le toponyme est aussi Celynnin⁴⁴.

Pour revenir à la région nantaise, Guéméné-Penfao est le pays d'origine d'Yves Mathelier, à qui nous devons le volumineux livre intitulé : *Le breton parlé dans le pays guérandais*, ar gwenraneg, *mémoire d'une amnésie*. Bien que le but du travail soit, selon le titre d'une partie de la conclusion (p. 466-480), de définir « la place du parler breton du Bourg de Batz dans l'espace linguistique de la Bretagne », on rencontre parfois des bribes de toponymie en guise d'illustration de certains phénomènes. Ainsi, dans l'étude de l'ancienne fricative dentale sourde /θ/ (p. 475). Cette consonne, nous dit-on, se rencontre aussi dans la forme locale du nom propre Martin, lequel « possède un correspondant brittonique en Marthen que l'on retrouve dans Caermarthen ville du sud du Pays de Galles. Ce nom Marthen, qui est le nom gallois de Merlin l'enchanteur (Merlin étant la déformation de Marthen), procède du radical Marth qui signifie prodige ». Le lecteur, une fois remis de sa surprise, et des difficultés de lecture, se dit, entre autres choses, qu'Y. Mathelier manque de prudence, et, vraisemblablement, de sources sérieuses. La ville dont il est question dans ces lignes est Caermarthen, en anglais, ou Caerfyrddin, en gallois. Le second élément de ce toponyme en *caer-* est *myrddin*, aboutissement, après un certain nombre d'assimilations, du brittonique *moridunon*, puis du vieux-gallois *morddin*. Le sens de *moridunon* est « forteresse (sur la) mer ». L'interprétation par « La Cité de Merlin/Myrddin » est gentiment qualifiée de « *spurious etymology* », soit étymologie controuvée, par Rachel Bromwich, à la page 459 d'un autre livre de chevet du toponymiste breton, consacré aux *Trioedd Ynys Prydein*⁴⁵. Deux pages plus loin, R. Bromwich explique que l'association de Merlin et de Caermarthen est dû à Geoffroi de Monmouth⁴⁶, et que c'est lui aussi qui « latinise »

42. *Id.*, *The Beginnings of Welsh Poetry*, Cardiff, University of Wales Press, 1972, p. 35-36.

43. BARTNUM, Peter Clement, *A Welsh Classical Dictionary, People in History and Legend up to about A.D.1000*, Aberystwyth, The National Library of Wales, 1993, p. 119.

44. OWEN, Hywel Wyn, et MORGAN, Richard, *Dictionary of the Place-names of Wales*, Llandysul, Gomer Press, 2007, p. 257 et 273.

45. BROMWICH, Rachel, *Trioedd Ynys Prydein, The Triads of the Island of Britain*, Cardiff, University of Wales Press, 4^e édition 2014.

46. Le processus d'association entre Merlin et Caerfyrddin est décrit plus précisément, toujours par R. Bromwich, dans un long article : « The Character of the Early Welsh Tradition », qui constitue le chapitre cinq de *Studies in Early British History*, Cambridge, at the University Press, 1954. Citons-en un court passage : « *Geoffrey of Monmouth either perpetuated or was himself responsible for a*

Myrddin en Merlinus ; l'idée était, nous assure-t-on, pour Geoffroi, d'origine anglo-normande, d'éviter tout rapprochement phonétique nauséabond entre Myrddin et le mot français « merde ».

Par ailleurs, le mot *marth*, qui n'a rien à voir avec Merlin, se rencontre en poésie brittonique, celle des *Cynfeirdd* et des *Gogynfeirdd*, les *Early Poets* du VI^e au XII^e siècle. *Marth* est donc présent chez Aneirin et chez Taliesin, dans les écrits desquels il signifie « affliction, détresse, honte⁴⁷ ».

Les fabrications galfridiennes ont, certes, leur intérêt dans le cadre de la genèse du cycle arthurien et de la Matière de Bretagne, mais n'ont rien à faire dans une description qui se voudrait empreinte d'une rassurante rectitude philologique.

Pourtant, on est saisi par le doute dès la page 4, quand l'auteur présente une « graphie de l'accentuation et de la prononciation du dialecte guérandais » inspirée de celle de l'*ALBB* de Pierre Le Roux⁴⁸. Le problème est réel car l'alphabet phonétique employé par P. Le Roux est (était ?) celui des romanistes, alors que l'alphabet le plus connu au XXI^e siècle est celui de l'Association phonétique internationale (API), dont les principes ne sont publiés qu'en 1949. De toute façon, ni l'un ni l'autre ne sont très lisibles pour le lecteur non averti, et les deux imposent des complications d'ordre typographique. Néanmoins, on ne sait trop, dans la liste des signes vocaliques proposés, ce qu'est un « *ou* elliptique en fin de syllabe » (symbolisé par un ° ?). Parmi les consonnes, celles que l'auteur appelle *g* et *k* chuintés sont habituellement considérées comme des affriquées ; si Y. Mathelier a ses raisons pour les classer dans les chuintantes, il semble qu'une explication de ce choix soit nécessaire. Et l'on reste perplexe devant le « *c'h* », décrit comme équivalent à « la rota espagnol » ! Personne n'est à l'abri des coquilles et fautes de frappe. Mais quand même ! En outre, « *c'h* » n'est pas une consonne, c'est juste un digramme (dont l'usage se répand depuis le XVII^e siècle seulement⁴⁹) qui cache un certain nombre de réalisations phonétiques assez diverses ; la ressemblance articulatoire avec la *jota* castillane n'est possible qu'en finale absolue. Dans le même ordre d'idées, on nous présente, page 384, « la consonne *zh* » ; cet autre digramme ne date, lui, que de l'entre-deux-guerres, et, le moins que l'on puisse dire est que son emploi, même chez ses tenants, manque

false etymology which connects Myrddin Wyllt, a figure of the Northern tradition who is alleged to have fought at the battle of Arfderydd in 573, with the city of Carmarthen, Welsh Caerfyrddin from original (Castr) Moridunum. Geoffrey deliberately confounded Myrddin with the omniscient boy Ambrosius of the Vortigern's tower episode in the Historia Brittonum ».

47. Pour le sens de *marth*, consulter : HAYCOCK, Marged, *Legendary Poems from the Book of Taliesin*, Aberystwyth, CMCS Publications, 2015, p. 317 et 326 ; et JARMAN, Alfred Owen Hughes, *Aneirin, Y Gododdin*, Llandysul, Gomer Press, 2005, p. 187.

48. LE ROUX, Pierre, *Atlas linguistique... op. cit.*

49. Comment faisait-on avant ? Les spirantes vélares étaient écrites *h*, *ch* ou *c*. Voir FLEURIOT, Léon, *Le vieux-breton, éléments d'une grammaire...*, *op. cit.*, p. 145-146.

de régularité. Y. Mathelier en donne une justification historique (p. 384) : « elle provient d'une ancienne spirante dentale » ; dans ce cas, elle ne devrait pas figurer, par exemple, dans les paradigmes de prépositions de la page 432.

La même indécision déroutante s'observe à partir de la page 369, au long des chapitres consacrés à « La prononciation du breton guérandais », et, page 391 et suivantes, à la « Grammaire du breton guérandais ». Ainsi, p. 375, on découvre les listes de ce que l'on suppose être les phonèmes consonantiques appariés du système breton ; la seconde liste est annoncée comme étant celle des « Consonnes voisées ou consonnes sourdes ». C'est sans doute encore une étourderie, mais le débutant en dialectologie bretonne risque, à force, d'y perdre... son latin. Bref, on constate qu'Y. Mathelier n'a pas bien senti l'importance de l'opposition fonctionnelle entre sourdes et sonores. La distinction première entre phonétique et phonologie n'apparaît d'ailleurs nulle part.

Entre les pages 39 et 367, c'est le dictionnaire. Les entrées en guérandais sont traduites en français, puis Y. Mathelier donne ce qu'il considère comme des « formes ou traductions » en KLT (dialectes de Cornouaille-Léon-Trégor), en GW (dialecte vannetais), et éventuellement en KER (cornique), CYM (gallois), parfois en gaélique. Que l'on maintienne dans ce livre la distinction entre KLT et GW ne doit pas surprendre. La raison en est donnée p. 468 : « En Bretagne, il est d'usage de considérer qu'il existe autant de dialectes que d'évêchés de l'Ancien Régime. On a donc coutume de partager la Basse-Bretagne en quatre dialectes ». Cette « coutume », nous l'avons montré ailleurs depuis longtemps, n'a guère de fondement linguistique. Y. Mathelier, qui renvoie sans cesse, et à juste titre, aux cartes de l'*ALBB* de Pierre Le Roux, parfois à celles du *Nouvel atlas linguistique de la Basse-Bretagne (NALBB)*⁵⁰ de Jean Le Dû, serait bien en peine d'en trouver une seule sur laquelle il pourrait tracer les isoglosses de cette quadripartition factice. Qui plus est, on s'étonne souvent des « équivalents » dialectaux qu'il trouve à ses entrées, et accessoirement de la graphie dont il les affuble.

Quelques remarques, au hasard de la lecture :

(p. 70) l'entrée *bioc'h*, « vache », soulève nombre de questions concernant la méthode de présentation, le recours à des ouvrages de référence, etc. Y. Mathelier ne fournit qu'un seul équivalent KLT : *buoc'h*, alors que cette variante est très minoritaire (cf. carte 352 du *NALBB*). Le pluriel KLT proposé : *buoc'hed*, semble logique (régulier par rapport au singulier), mais les cartes 353, « des vaches », et 354, « les vaches » (du même *Atlas*) ne donnent que *saout* (avec quelques modulations dans la prononciation). Pas un seul *buoc'hed* sur 187 points d'enquête. Il est vrai que des pluriels « réguliers » paraissent à la carte 349, dans une bande centrale d'une cinquantaine de points répartis entre la presqu'île de Crozon et la haute Cornouaille orientale. Un point, effectivement, donne, en gros, *buoc'hed*. Le pluriel « régulier » le plus fréquent est *biou* (une vingtaine de points).

50. LE DÛ, Jean, *Nouvel Atlas de la Basse-Bretagne*, 2 vol., Brest, Université de Bretagne occidentale, 2001.

Cette entrée du dictionnaire reste néanmoins intéressante parce qu'un pluriel irrégulier de *bioc'h*, spécifique du dialecte guérandais, y est heureusement rappelé. Cette forme *gorhèyt* apparaissait au point 90 de la carte 46 de l'*ALBB* de Pierre Le Roux. Il n'y a pas eu d'enquête dans la presque île pour la préparation du *NALBB* (de 1969 à 1997). L'*ALBB* (1911-1913) est donc précieux pour ce terme comme pour beaucoup d'autres. Le rapprochement avec le gallois *gwartheg*, le cornique *guarthech*, « bétail, vaches laitières », semble pertinent. B. Tanguy⁵¹ voit dans ces trois mots une racine brittonique **wert*, laquelle exprimait, dit L. Fleuriot⁵² « primitivement l'idée d'échanger ». La même racine a d'ailleurs donné le vieux-breton *uvert*, *guerth*, « valeur », d'où le breton moderne courant *gwerzhañ*, « vendre » (gallois *gwerthu*, même sens).

Le guérandais *gorhèyt* renvoie donc à une société brittonique pré-féodale basée sur l'élevage, et dans laquelle la richesse s'estime en têtes de bétail⁵³. Un glissement sémantique voisin s'observe entre le latin *sol (i) dus*, emprunté avant les migrations⁵⁴, et le breton *saout*, « vaches » (le pluriel mentionné plus haut), terme qui a bien pu se substituer à un **guarthech* vieux-breton non-attesté.

(p. 76-77) « Brér, "frère" » : les renvois à d'autres langues celtiques sont sympathiques, mais parfois étonnants. Ainsi, je doute que le gallois moderne emploie *brodawr* pour « frère » (*brodorion* au pluriel) ; la terminaison *-awr* du premier terme trahit d'ailleurs le moyen, sinon le vieux, gallois. De nos jours, il vaut mieux s'en tenir à *brawd*, *brodyr* (breton : *breur*, *breudeur/breder*), car *brodor (ion)* signifie « autochtone(s)⁵⁵ ».

Le pluriel *brerèzèyt* est commenté à la lumière de la carte 42 de l'*ALBB*, qui signale une convergence entre le breton de Guérande et celui de la côte sud-est de la Cornouaille, limitrophe du bas-vannetais maritime. Mais le point qui me paraît le plus important, parce qu'il touche à la morphologie, et qui semble avoir échappé à Y. Mathelier, est le traitement du possessif dans : *de de vrerèzèyt*, « à tes frères ». Cette construction analytique se distingue de celle de tout le Vannetais maritime (de Pluvigner et Groix jusqu'à Belle-Île et Damgan), zone qui emploie la forme contractée « historique » : *a/ah/az*, suivi de lénition, ou de la léniprovection (et non de la provection, la seule mutation signalée dans ce contexte par les grammaires, « normatives » sans doute, contemporaines). Un exemple : Belle-Île, point 83, face à Batz, montre : *da froedoer* (c'est-à-dire *d'ah freudeur*). On

51. TANGUY, Bernard, *Dialectologie bretonne*, Studi, n° 21, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1982, p. 62.

52. FLEURIOT, Léon, *Le vieux-breton...*, op. cit., p. 101.

53. Voir CHARLES-EDWARDS, Thomas Mowbray, *Wales and the Britons...*, op. cit. On lit, p. 287 : « *High value goods [...] were all valued in terms of cows, something which was generally true in Wales up to the twelfth century* ».

54. Voir JACKSON, Kenneth, *Language and History...*, op. cit., p. 78-79, au paragraphe : « *Daily life* ».

55. Dans le doute, on consulte EVANS, Daniel Simon, *A Grammar of Middle-Welsh*, Dublin Institute for Advanced Studies, 1964, p. 30-33.

note aussi, sur cette carte 42 de l'*ALBB*, que tout le Vannetais maritime rejoint ainsi le bas Léon et une partie de la haute Cornouaille dans un bel élan « archaïsant », diraient certains, partagé d'ailleurs par le moyen-gallois⁵⁶. Il faut dire que le phénomène des mutations consonantiques, tel qu'il est présenté entre les pages 391 et 409 de l'ouvrage, frappe par sa simplicité toute théorique. En réalité, persiste dans tous les parlers un ensemble de faits complexes et de variations héritées de systèmes qui s'expliquent par la diachronie, et que l'on n'a aucun droit de rejeter. Elles font la richesse et la saveur de la langue parlée. Y. Mathelier semble pris dans une quadrature du cercle : comment décrire judicieusement une variation dialectale dans le cadre rigide d'une grammaire qui prétend à une sorte de synchronie définitive ? Les théoriciens de cette grammaire « hors-sol » ont fait naguère l'impasse sur le fait que « l'étude de la variation n'est d'aucune manière en contradiction avec la notion de système⁵⁷ ».

(p. 86) « *chtëheñ*, “se fondre” » : ce verbe serait à commenter en même temps que *chtrao*, « hardes », *chtrédéo*, « pieds », *chtroñpeñ*, « tromper », tous trois page 88, et *skrunaje*, « miettes » (p. 300).

le phénomène commun à toutes ces entrées est traité, déjà, par L. Fleuriot dans sa grammaire du vieux-breton (*op. cit.*, p. 378-379). Le chapitre concerne les affixes et donc le préfixe (e) s-. Cédons une nouvelle fois à la facilité, et laissons parler L. Fleuriot :

« Es- est réduit à s- en composition et même en position initiale dans certains exemples comme *s-trom*, “facile”, litt. “non-lourd”, de **eks-trom* (cf. le v. irlandais *étromm*, *étrumm* “léger”, de *n-tromm*) [...] autres exemples : *sqrenic*, “trembleur”, de **eks-cren*, gallois *ysgryn*, “tremblement”, [...] breton moyen et moderne *es-teuziff*, *s-teuzia*, “disparaître”, radical *teuzi*, “fondre”, *es-quarzet*, à côté de *squarzet*, *skarzet*, “vidé, débarrassé. »

Ce problème n'est pas simple non plus, puisque si *strom* et *trom* sont des antonymes, ce n'est pas le cas de *sqrenic* face à **qrenic* ; dans ce dernier mot le s- est, au contraire, intensif. L. Fleuriot ajoute en note à ce sujet, quelques lignes plus loin : « Cependant es- viendrait parfois de *ad-t- ». Pour ce ad-/at-, préfixe de renforcement, se reporter, dans la même « bible », à la page 372. Toujours est-il que ce s- intensif a traversé les siècles, et qu'il persiste à faire partie de la panoplie des affixes productifs dont disposent les bons locuteurs natifs. Il permet notamment en breton moderne d'opposer sens propre et sens figuré. On distingue ainsi : *koachet*, « caché, dissimulé », de *schoach*, « hypocrite », *treus*, « travers ; diamètre », de *streuget*, « qui marche de travers, balourd », *kogn*, « angle, recoin », de *skognad*, « quignon ; magot », etc.⁵⁸

56. *Id.*, *ibid.* p. 16-17.

57. HAGÈGE, Claude, *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985, p. 371. Les chapitres XI (« Les oscillations de la parole ») et XII (« L'amour des langues ») devraient toucher les amateurs de dialectologie, bretonne ou autre.

58. PLOURIN, Jean-Yves, *Initiation au breton familier et argotique*, Crozon, Armeline, 2^e éd., 2006, p. 18-19.

Que le breton de Guérande oppose *tréo*, « chose » (p. 315) et *chtrao*, « hardes », *trédéo*, « pieds » (p. 316) et *chtrédéo*, « pieds (panards) », ainsi de suite, n'a rien d'original. Ce procédé est tout à fait dans l'esprit du breton en général.

Pour revenir à *chtêheñ* (p. 86), ce mot est donc une variante de formes comme le moyen-breton *steuziff*, *esteuziff*, qu'E. Ernault traduit par « éteindre, maigrir, affaiblir, se perdre, se ruiner, s'abîmer⁵⁹ » ; ce sont bien des sens figurés par rapport à *teuziff*, « fondre ». Pourtant, V. Séité et L. Stephan, « *brodorion* » (pour réutiliser un mot gallois mentionné plus haut) du haut Léon, ne seraient peut-être pas d'avis de considérer que *steuzia*, « disparaître », fait partie du vocabulaire léonais usuel contemporain, puisqu'ils lui attribuent l'astérisque par lequel ils préviennent systématiquement, eux⁶⁰, qu'un terme de leur lexique⁶¹ est un « néologisme, un mot ancien inconnu, ou un mot très localisé ». Et donc, *chtrônpeñ* (**strompiñ*, **strompañ*) est la forme sigmatique de *tromp* (*l*) *añ*, « tromper, abuser, » et *skrunaje*, « miette »s, celle de *kreun*, « crouton » (le côté familier étant renforcé par le suffixe -aj).

Sans doute aucun, il faut ajouter à cette liste le *pous-kèc'h* de la page 278, lequel est tiré de la locution idiomatique, « universelle⁶² » en Basse-Bretagne : *paourkaezh den*, « pauvre homme, pauvre malheureux » (par moquerie ou commisération, selon le lieu, l'humeur et l'intonation utilisées). En effet, E. Ernault, dans son étude du parler de Batz⁶³, donne : « *Peor*, 'pauvre', léon. *paour*, se contracte en *pou* dans *pou-skec'h*, "pauvre cher," vann. *peur-keh* ». Ainsi, *skec'h*, « pauvre malheureux » est une forme sigmatique de *kaez* (*h*).

(p. 87) « *chteiñk*, "lavoir" ». Pas de gros problème de sémantique ou de diachronie ici, juste un léger étonnement : pourquoi Y. Mathelier ne donne-t-il que trois autres termes pour *lavoir* ? Il propose : « *poul-kannañ* (KLT), *golheris*, *auglenn* (Gw) » ; le mot le plus courant en Basse-Bretagne : *stêr* (18 points *ALBB*) est omis, tandis que *golheris* a droit de cité, alors qu'il ne concerne qu'un seul point (point 69, Locquetas, canton de Grandchamp). La carte 427 du *NALBB*, à laquelle Y. Mathelier renvoie, montre qu'une dizaine de termes est en usage, et la répartition sur la carte est intéressante : convergence entre Léon et Vannetais, lexème commun au guérandais et au trégorois.

59. ERNAULT, Emile, *Glossaire moyen-breton*, Genève, Slatkine Reprints, 1976, p. 655.

60. La plupart de nos lexicographes répugnent à manipuler l'astérisque, ce qui est bien dommage pour les débutants.

61. STEPHAN, Laurent, et SEITE, Visant, *Lexique breton-français et français-breton*, Emgleo Breiz, 20^e édition, 1980, p. 21 et 160.

62. La carte 511 de l'*ALBB* est particulièrement éloquente.

63. ERNAULT, Emile, « Etude sur le dialecte breton de la presqu'île de Batz » *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1882, p. 212-249, tiré à part : Saint-Brieuc, Prud'homme, 1883. L'article est régulièrement cité par Yves Mathelier sous le sigle « E.D.B.P.B ». Mais il n'a pas dû bien lire ce passage.

À nouveau, les termes correspondants dans d'autres langues celtiques devraient être vérifiés. En cornique, *golgh* ne peut être que le radical du verbe *golghi*, « laver », de prononciation et de graphie proches du gallois *golchi*. Le gallois pour « lavoir » est *ty golchi* (déterminant en deuxième élément), ou *golchdy* (déterminant antéposé, qui provoque la lénition de la consonne initiale du déterminé).

(p. 94 et 109) « *dit* (préposition conjuguée), “à toi” » : à la page 109, Y. Mathelier signale que « P. Le Roux confirme ce mot (*ALBB*, carte 107), ainsi que sa forme redondante *dide* ». Cette forme redoublée, héritée du vieux-breton (voir L. Fleuriot, dans sa grammaire du vieux-breton, *op. cit.*, p. 261) est absente des paradigmes donnés p. 94 et 432. Elle est pourtant intéressante, puisqu'il appert de ladite carte 107 de l'*ALBB*, que ce *dide* distingue la presque île guérandaise du reste du domaine bretonnant, à l'exception notable du Léon et des péninsules cornouaillaises de Plougastel-Daoulas et de Crozon.

(p. 176) « *heñ-pras*, “grand-route” » : à la deuxième ligne, le « *gourhent* (KLT) », pose problème. Comment fait-on pour attribuer une aire dialectale à un néologisme (**gourhent*) qui n'existait pas quand Pierre Le Roux parcourait la Bretagne à bicyclette pour réaliser ses enquêtes ?

(p. 244) « *mid*, “prétend, indique” » : nouvelle faute de frappe dans « on pense qu'il faut chercher son origine dans le vieux-breton en *metian* ». Il faut corriger, mais tous les lecteurs ne disposent pas chez eux des deux tomes du *Dictionnaire du vieux-breton* de L. Fleuriot, et lire : « dans le vieux-breton *enmetiam* ».

En outre, il semble que l'auteur complique les choses. Ce *mid/mit* guérandais est trop proche du *med* vieux-breton pour qu'il soit nécessaire d'aller pêcher du vieil-irlandais. Citons une nouvelle fois L. Fleuriot : « En général, on pense que **med*, “dire”, est analogue à **med*, “estimer, juger”. [...] Pour le sens de *dire*, on peut mentionner le gallois *meddaf*, “je dis”, le breton *e mez*, “dit-il⁶⁴ ». Tout proche de ce défectif moyen-breton, on a le cornique *yn-meth*. La phrase que donne R. Morton-Nance⁶⁵ : « *yn-meth an den dh'y vap* » est lisible directement par un bretonnant, qui y verra aisément une simple modulation de : *eme an den d'e vab*, « dit l'homme à son fils ».

(p. 336) « *yac'h mat*, “bonne santé” » et « *yahat*, “santé” ».

La première expression est mal traduite ; *yac'h mat* ne peut vouloir dire que : « tout à fait en bonne santé » (*yac'h* y est adjectif, et *mat* a ici sa valeur adverbiale). La phrase : « *me souhet dit ur bléa mat, ur iahâ mat* » n'est pas à sa place dans cette entrée. On la retrouve d'ailleurs, avec raison cette fois, quelques lignes plus bas, pour illustrer « *yahat*, “santé” ».

64. FLEURIOT, LÉON, *Dictionnaire du vieux-breton...*, *op. cit.*, p. 252.

65. NANCE, Robert Morton, *An English-Cornish and Cornish-English Dictionary*, Penzance, The Cornish Language Board, 1978, p. 269.

Le traitement de *blead mad*, « bonne année », et de *yec'hed mad*, « bonne santé », dans cette formule de vœux du nouvel an, illustre parfaitement un des types de sandhi les plus fréquents du breton parlé dans son ensemble. Ce n'est donc pas une « originalité » supplémentaire du pays guérandais. Lorsque Y. Mathelier dit (p. 379) : « nous pouvons déduire que lorsqu'une liaison entre deux mots entraîne l'apparition d'un son imprononçable pour le guérandais, la consonne initiale du second mot est toujours préférée à la consonne finale du (premier) mot », il déduit bien, à une ou deux nuances près. On n'a pas affaire à une savoureuse spécialité guérandaise, mais à une règle de phonologie brittonique. Et l'adverbe « toujours » est excessif : cela dépend du tempo, et du registre, du niveau de langue, choisis par l'énonciateur.

Et l'affirmation suivante (p. 378, début du paragraphe concernant « La disparition d'une consonne finale ») : « La consonne qui disparaît le plus souvent est le -t » est aussi correcte, à condition de préciser que c'est en tempo « normal », et qu'il s'agit de -d/-t (archiphonème/T/) final de morphèmes très fréquents, dont la présence est une sorte d'évidence déductible du contexte (du moins pour un bretonnant de naissance). Ainsi, le -t des participes passés est souvent amuï ; exemples (p. 378) : « *hañ fehè bei koñteñ* », soit, sous une autre graphie : *heñv vehe beñ kontant*, « il aurait été content » ; et (p. 45) : « *ahoudé mat*, “bien embarrassé ». De même, le -d/-t des terminaisons d'infinitif (p. 196 : « *kaouèi meirc'h* » soit *kaoud mezh*, « avoir honte » ; celui de la négation *ket/kèit/chèit* (p. 82 : « *ne vé ke (t) koñteñ* »), et p. 206 : *ki'mi* (soit *ke (t) + me (it)*, « ne que », négation qui ne se distingue de son équivalent en Cornouaille-Trégor : *ke (t) me (d)*, que par le vocalisme ; celui des suffixes -ad/-at (cf. ci-dessus *bléad*, de *blé*, « an (née) », dans *Blea (d) Mad*, « Bonne année ! »), etc.

Y. Mathelier observe (p. 388) que « le -t est parfois absent dans l'*ALBB* et présent chez Ernault, et réciproquement [...]. Les mots collectés sont sortis de leur contexte, il doit s'agir d'un phénomène de sandhi ». La déduction est bonne, il s'agit effectivement, cela a été dit plus haut, de sandhi, plus précisément d'un des nombreux phénomènes de sandhi, ou assimilations à la jointure, phénomènes qui auraient mérité de faire l'objet d'un chapitre entier de l'ouvrage. On en rencontre, ici ou là, au hasard des pages, mais la plupart ne sont pas reconnus comme tels par Y. Mathelier. C'est presque inévitablement le cas pour les « sandhis complexes », dans lesquels se produisent plusieurs changements par rapport à la forme absolue des phonèmes consonantiques en contact. Y. Mathelier explique, par exemple, que le composé « *heñ-pras*, “grand-route” » est un des « rares cas dans le guérandais de mutation durcissante ». J'ai donné plus haut (p. 3) une définition succincte et générale de la mutation et du sandhi. Je n'y reviens pas. Pour ce qui est de *heñ-pras*, le processus de sandhi subi par ce composé de *hent + bras* peut se décrire comme suit :

1. *hent-pras* : le -t final sourd (précisément c'est le/T/, archiphonème de neutralisation en finale absolue) impose le dévoisement du phonème consonantique qui le suit.
2. *hen (t) pras* : le groupe consonantique formé : -ntp- n'est pas conforme aux règles phonologiques de distribution des groupes consonantique en breton. D'où chute du -t.

3. la consonne nasale n est bilabialisée pour anticiper sur l'articulation du p, et devient donc m.

On obtient donc *hempras*, ce qui est la prononciation du composé dans la plupart des parlers. Ce résultat illustre bien la réflexion de Roman Jakobson : « la diversité des lois de sandhi indique la gradation des syntagmes d'après leur degré de coalescence⁶⁶ ».

Un autre sandhi par provection est dû au/h-/initial. Y Mathelier donne, par exemple, « na, mit-héoñ, “non, dit-il” » (p. 244), et commente : « le renforcement du -d final est provoqué par le pronom héoñ ». Cette affirmation est, il faut l'admettre, une nouveauté grammaticale. En réalité, c'est le/h-/du pronom de la troisième personne du singulier qui déclenche la provection. De même, le pronom de la deuxième personne du pluriel, *hui* en vieux-breton, a donné le *mit-hu/mitu/mutu*, « dites-vous », du breton parlé du Poher.

Amuïssement de /-t/, et rôle de/h-/sont bien connus aussi en gallois. Le premier phénomène explique le passage du vieux-gallois *Gulat Morcant*, « Pays (du roi) Morcant », au nom anglais du comté du *Glamorgan* ; le second se relève dans les nombreux microtoponymes *Rhytalog*, provenant de *rhyd*, « gué » et *halog*, « sale, boueux ». On pourrait multiplier les exemples à l'envi.

La conclusion d'Yves Mathelier (p. 464-466) est finalement assez diplomatique, fluctuant, selon les pages, entre la tentation sécessionniste et un certain bon sens historique et dialectologique. L'hypothèse d'un « dialecte à part », ou d'un « sixième dialecte » est reprise, en ces termes, aux pages 464 et 467. Mais on a, comme en contrepoint, le constat, plus en demi-teinte, de la page 466 : « Toutefois par certains côtés, on rencontre dans le guérandais plus de proximité avec certains dialectes lointains qu'avec le vannetais tout proche géographiquement ». Ce constat est lui-même nuancé (p. 468), à juste titre sans doute, par le rappel de l'opinion d'A. Guillevic et de P. Le Goff, qui ont été en contact direct avec des bretonnants du guérandais, et qui disent : « Le breton de Batz, dans la Loire-Inférieure, lui est étroitement apparenté⁶⁷ ». Le pronom « lui » de cette phrase renvoie à ce qu'ils appellent le « groupe maritime » du haut Vannetais.

B. Luçon, dans le premier ouvrage traité plus haut, avance une « thèse » séduisante concernant la toponymie de la région nantaise : elle aurait été bien plus marquée qu'on ne le croit par la langue bretonne. Il suffit, semble-t-il, de gratter un

66. JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale, les fondations du langage*, Paris, Les Editions de Minuit, 1963, p. 167.

67. GUILLEVIC, Augustin, LE GOFF, Pierre, *Exercices sur la grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye frères, 1923, p. VI. Ces *Exercices* viennent compléter un ouvrage antérieur : *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye, 1902.

peu la surface pour révéler, sous la gangue des siècles, des trésors d'onomastique bretonne.

L'intention des deux ouvrages ne manque pas de noblesse : redorer le blason trop souvent terni de la langue et de la culture bretonnes. Malheureusement, on perçoit au détour de certaines pages une attitude qui est en fin de compte assez semblable à celle des farouches opposants au rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne historique, un certain jusqu'au-boutisme. Il faut faire flèche de tout bois pour prouver la bretonnité de ce coin de terre, quitte à manquer un peu (trop souvent) de précision et de rigueur dans le propos.

Mais, selon le mot de Sir Ifor Williams : « *Gwaith anorffen sydd gennym*⁶⁸ ».

Jean-Yves PLOURIN

68. La phrase vient en épilogue de son livre *Enwau Lleoedd...*, *op. cit.*, p. 60. Elle signifie quelque chose comme : « c'est une tâche sans fin que la nôtre ».

Histoire de Pornic et du pays de Retz

Martial MONTEIL – Entre Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée :

le réseau de villes du nord de la cité des Pictons (IV^e-VII^e siècle apr. J.-C.)

Jocelyn MARTINEAU – Le château, le *castrum* et la ria de Pornic, XIII^e-XV^e siècle (approche archéologique)

Brice RABOT – Les campagnes de l'arrière-pays pornicais aux XIV^e et XV^e siècles

Jean-Luc SARRAZIN, Le paysage portuaire de la Baie à la fin du Moyen Âge

Bernard MICHON, Le projet de canal de Nantes à Pornic du marquis de Brie-Serrant (fin du XVIII^e siècle)

Agathe Aoustin – Métamorphose d'un site isolé en lieu de villégiature : l'exemple du port de Pornic (1820-1959)

Hubert HERVOUËT – Charles Le Roux et Louis Cabat, deux peintres à Pornic, été 1850

Patrimoine de Pornic et du pays de Retz

Jean-François CARAËS – Pornic : images de la ville ancienne

Dominique PIERRELLÉE – Pornic : images d'une ville moderne (de 1800 à nos jours)

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES, Marie-Ève SCHEFFER – La Touche en La Limouzinière, Loire-Atlantique : un logis-porche

Daniel PRIGENT, François HEBER-SUFFRIN, Christian SAPIN – L'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grandlieu

Fabien BRIAND, Bernard de GRANDMAISON, Gérard SETZER – Le château de Machecoul :

un bilan des recherches historiques et archéologiques récentes

Christian DAVY et Patrice PIPAUD – Retables et retableurs aux Moutiers-en-Retz

Patrice PIPAUD – La lanterne des morts des Moutiers-en-Retz

Véronique MATHOT – La villa Chupin à Saint-Brevin-l'Océan

Les transformations paysagères du littoral

Louis CHAURIS – Impacts sur l'environnement littoral des ouvrages défensifs aux approches de l'embouchure de la Loire

Axel LEVILLAYER, Catherine MOREAU – Un exemple d'archéologie en contexte insulaire ou l'archéologue face à la mer :

l'île Dumet (Piriac-sur-Mer, Loire-Atlantique)

Alain GALLICÉ et Gildas BURON – Les zones humides entre Loire et Vilaine (1770-début du XXI^e siècle) :

disparition, évolution, maintien et patrimonialisation

Laurent DELPIRE – La presqu'île guérandaise, source d'inspiration des peintres aux XIX^e et XX^e siècles

Patrick LE LOUARN – La construction juridique des paysages littoraux depuis 1906

Daniel LE COUÉDIC – Le village Renouveau de Beg Meil : une pastorale hédoniste

Varia

Jean-Yves PLOURIN – Nantes en Bretagne ? Contribution de la toponymie et de la dialectologie

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Pornic

Discours d'ouverture de Bruno Isbled et de Solen Peron

Jacques Charpy (1926-2018) *In Memoriam*

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2018



S · H · A · B

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE
